

Genève, le 23 juin 2014

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

AUDIT FINANCIER ET DE GESTION

ENTRETIEN DES ROUTES

CONVENTION DE 1936 ET DÉCOMPTES ROUTIERS

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'audit, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

jeudi 26 juin 2014 à 9 h 15
à la salle des Fiefs
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Par une communication datée du 4 septembre 2013, le Conseil d'État a saisi la Cour des comptes d'une demande visant à « procéder à une analyse de la situation de l'entretien des routes cantonales et communales ».

Ainsi, par lettre adressée le 18 octobre 2013 à M. Charles Beer, président du Conseil d'État, la Cour l'a informé de sa décision d'ouvrir une mission répondant à la demande précitée.

Compte tenu du périmètre étendu et complexe de la mission, la Cour a décidé de porter son analyse dans un premier temps sur trois domaines au regard des exigences de la Confédération en matière de financement du réseau routier : 1) La Convention de 1936 entre l'État et la Ville de Genève, ainsi que ses avenants ; 2) Le décompte routier pour la Ville de Genève ; 3) Le décompte routier pour l'État de Genève.

Espérant vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :

Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes
Tél. 022 388 77 90, courriel : francois.paychere@cdc.ge.ch